

Les paniers du Pota'djé

S'engager sur des paniers, ce n'est pas seulement un acte commercial. C'est aussi un acte politique et militant qui permet au producteur de planifier sa production et d'être plus souple dans la gestion financière de sa ferme. De plus, cela permet de créer un lien social entre paysans et consommateurs.

Contractants

Le présent contrat est passé entre les soussignés :

L'adhérent :

Prénom : _____ Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

Ci-après dénommés « les adhérents ».

tel : 0632930382
mèl : lepotadje@posteo.net
adresse : 30 chemin de Bournand 38730 DOISSIN
www.lepotadje.com



Ci-après dénommé « le producteur ».

Objet

Le présent contrat a pour objet la livraison hebdomadaire par le producteur aux adhérents d'un panier de légumes biologiques.

Les légumes sont frais, bio, de saison, diversifiés et disponibles à mesure qu'ils mûrissent.

Le prix des paniers est fixé à 8 € et 16 € au choix, pour un ensemble de légumes variés. La composition et le poids du panier sont déterminés par les saisons et les récoltes du producteur.

Les inscriptions se font pendant le marché du vendredi 16H30-19H à la ferme. Si cet horaire ne vous convient pas, contactez-nous !

Durée et livraisons

Les paniers sont à retirer le vendredi de 16h30 à 19h pendant le marché d'Atout bout de champ ou le samedi matin 8h-12h en libre service sous la halle du marché.

Les adhérents peuvent choisir la durée de leur contrat suivant leur choix : 1 an, 6 mois, 2 mois, 1 mois, 3 semaines...

Les adhérents s'engagent en outre à fournir 2 sacs cabas avant la première livraison avec leur nom dessus, nécessaires pour les livraisons.

Les livraisons peuvent être annulées en prévenant le producteur 48h avant la livraison, la livraison sera décalée à la fin du contrat.

Les livraisons non retirées sans avoir prévenu au préalable le producteur dans les délais précisés ci-dessus seront considérées comme livrées.

Conditions de règlement

Date de première livraison :

Date de la dernière livraison :

Durée du contrat (en nombre de semaines) :

Paniers à 16 € *nombre de semaines de livraison =soit un total de.....

(chèque encaissable en deux fois si besoin donc 2 chèques)

Paniers à 8 € *nombre de semaines de livraison =soit un total de.....

(chèque encaissable en deux fois si besoin donc 2 chèques)

Les paiements se font en début de contrat, par espèces ou chèques libellés à l'ordre de « **Jérémy Fady** ».

Irrégularités de production et transparence

Le producteur s'engage à tout mettre en œuvre pour produire et livrer sa récolte sur le lieu de distribution le jour convenu. Toutefois, les adhérents sont informés des aléas pouvant entraîner une forte réduction de la production. Ils acceptent les conséquences possibles vis-à-vis de la composition et du poids des paniers. Cette solidarité est fondée sur la transparence de gestion de l'exploitation.

Signatures

Réalisé en 2 exemplaires (adhérent & producteur), à _____ le ____

Signatures : L'adhérent

Le producteur

